**Asbl Association « Kechove » Vereniging Asbl  
Rue d’ Hermoye, 57  
5032 Mazy/ Gembloux**

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale du 6 octobre 2013**

**1. Accueil**: L’Assemblée Générale de l’Association Kerchove Vereniging s’est tenue à la Ramée dès 16h. chez Manoëlle de Kerchove de Denterghem Pinto.

La Présidente commence par un mot d’accueil chaleureux et Marie Françoise d’E. remercie la Présidente de nous recevoir dans le magnifique cadre de La Ramée.  
Nicolas adresse sa reconnaissance posthume à son frère Réginald, un des pères fondateurs de l’ Association.

**2. Approbation des comptes, budget prévisionnel et décharges aux administrateurs**

Marie Françoise d’E. donne l’état de l’exercice 2012-2013 qui présente une perte de 96,76 € pour le compte de l’ Association et un bénéfice de 590,18 € pour le fonds social.   
Un meilleur taux d’intérêt a été obtenu à la BNP depuis le 1-8-2013 (environ 500€/an). Les comptes sont réunis en un seul bilan qui sera déposé comme prévu par la loi au greffe du tribunal de commerce.  
Le budget pour 2014 présentera une perte de 1.241€ due essentiellement aux frais liés à la création du site Kerchove ( voir p.5. ci-dessous)  
Nicolas d’O nous confirme la clôture d’un prêt dans le cadre du Fonds social.   
Il a fait la lecture du Règlement d’ordre intérieur du Fonds Social qui sera publié sur le site pour permettre aux membres d’en connaître les conditions d’octroi .  
Les comptes sont approuvés à l’unanimité et décharge est donnée aux administrateurs.

**3. Cotisations**

L’Assemblée décide de réduire le prix des cotisations de 12,50 € à 3 €/pers. et de 25€  
à 6 €/ ménage, tenant compte de la diminution des frais grâce à l’informatisation.

**4. Nominations/démissions aux postes d’administrateur**

Aucune candidature proposée. Les mandats actuels sont renouvelés

**5. Activité et divers**

Bruno d’O rappelle notre cotisation impayée à la FAF et insiste sur l’intérêt que représente cette association qui relie les associations familiales.

Bernard d’O, absent, nous a informé que le site était en cours chez « Image Fields », Bd du Souverain et qu’il pourra bientôt soumettre un premier projet au C.A. qui devra en déterminer les règles d’emploi (Webmaster, sécurité et usage).

Inspiré de sites d’autres familles, il comprendra :  
- Une page d’accueil   
- La généalogie Kerchove  
- L’histoire de la famille   
- L’état présent sous une forme simplifiée (suggestion de Maxime encore à développer)  
- Une page interactive où chacun pourra échanger des informations.  
Maxime d’O suggère une formule Facebook/twitter Kerchove qui relancerait l’intérêt des jeunes comme p.ex. signaler des bons plans d’emplacements pour les camps scouts et l’existence d’un fond de secours.

Marie Françoise de Kerchove d’Exaerde Manoëlle de Kerchove Pinto

Secrétaire Présidente